08 AVRIL 2022

Oasis agro-urbaine des Pradettes

Bilan des 15 mois d'expérimentation et perspectives

Association N.A.T.U.R.E.S. Pradettes
Contact: ca.natures.pradettes@laposte.net

SOMMAIRE

1 **Présentation** page 3

Origine et chiffres clés - Historique - Objectif et enjeux du projet

2 **L'étude de faisabilité** page 13

Démarche de construction - Accompagnement technique - Fonctionnement

3 **Les résultats de la première phase d'expérimentation** page 17

Actions de sensibilisation - Dispositif de paniers solidaires - Jardins - Ferme maraîchère

4 **Partenariat et soutiens** page 34

Les partenaires dans le quartier et le réseau d'acteurs de soutien

5 **Perspectives** page 37

Une phase test de 3 ans - Implantation du projet - Modalité de contractualisation du terrain - Modèle de production maraîchère

6 **Gouvernance** page 49

Gouvernance et budget prévisionnel de NA.T.U.R.E.S. - Calendrier prévisionnel

1. Présentation

1.1 - Origine et chiffres clés

Le projet est né en mai 2019 dans le cadre de l'appel à projet "*Toulouse, je participe*". Trois habitants des Pradettes proposent trois idées complémentaires : une ferme urbaine maraîchère – un jardin de la biodiversité – des jardins collectifs.
La Mairie soumet aux votes des toulousain.nes un projet de "jardins aux Pradettes".

Le Collectif des associations des Pradettes décide, dès l'été 2019, de soutenir les trois idées de départ en les regroupant dans un projet intitulé alors "projet agro-urbain de Bordeblanche" et aujourd'hui "**oasis agro-urbaine de Bordeblanche**".

Le projet ayant pris de l'ampleur et étant plébiscité dans le quartier, le Collectif des associations décide la **création de l'association N.A.T.U.R.E.S. en janvier 2020.**

Des facteurs impulseurs

4 éléments ont joué un rôle essentiel dans l'émergence du projet:

- des citoyens et citoyennes force de propositions et investi.es dans leur quartier;
- une forte dynamique associative soutenue par un Collectif;
- un dispositif municipal participatif;
- des éléments de contexte: une mixité sociale fragilisée et une prise de conscience des enjeux climatiques en 2019, sanitaires et alimentaires en 2020.

Un projet porté par une diversité de soutiens

Rapidement, les dimensions citoyennes, écologiques et solidaires du projet ont suscité un réel engouement qui s'est concrétisé par l'apport de soutiens et d'aides de la part d'une multitudes d'acteurs: associations écologiques, de solidarité - organismes spécialisés et experts - collectivités locales - médias - etc.

> *"L'information au plus près des citoyens est un levier incontournable pour entraîner un changement dans les pratiques alimentaires. A cet effet, il importe de combiner plusieurs moyens proches des lieux de vie: jardin pédagogique, jardin partagé, paniers solidaires, microferme..."*
>
> ***Michel Duru, directeur de recherche INRAE***

Le projet et l'association en quelques chiffres

100 **adhérent.es en 2 ans et**

140 personnes abonnées à une liste de diffusion interne.

10 000 **flyers**

distribués dans le quartier,

Une vingtaine de vidéos sur notre chaîne YouTube,

Un site internet et une page Facebook avec 336 abonnés.

3 000 **habitant.es**

ayant manifesté leur intérêt au projet **dont 1 794 votes au concours régiona**l "*Ma solution pour le climat*",

34 familles abonnées au dispositif de paniers solidaires au bout de 3 mois,

25 structures du quartier intéressées par le jardin pédagogique.

Portée

- Des articles périodiques dans la presse locale ou nationale
- Des reportages au JT de FR3 Occitanie et sur France Inter
- Une information régulière dans le journal du Collectif des Pradettes diffusé auprès de 2 000 abonnés
- Labellisé "**Ambassadeur du climat" par la Commission européenne** en septembre 2021
- Le soutien d'une trentaine d'associations

Mini village "Bien se nourrir en ville demain"
organisé avec Alternatiba
13 septembre 2020
1 200 visiteurs

1.2 - Historique du projet

Quelques dates clés de réalisation du projet d'oasis agro-urbaine aux Pradettes

2019

Mai : émergence du projet agro-urbain dans le cadre de l'appel à projet "*Toulouse je participe*".

Octobre : une partie du projet : "*Des jardins aux Pradettes*", soumise aux votes des toulousain.nes arrive en 4ème place. La création d'un jardin partagé est entérinée par la Mairie.

2020

Janvier : création de l'association N.A.T.U.R.E.S.

Septembre : accueil du Mini-village Alternatiba aux Pradettes sur le thème "*Bien se nourrir en ville demain*" - 1200 visiteurs.

Décembre : le Maire de Toulouse accorde un délai de 15 mois pour permettre la structuration du projet.

2021

Janvier : lauréat du concours "*Ma solution pour le Climat*" de la Région Occitanie avec 1794 votes.

Mai : le Département de Haute Garonne attribue une subvention permettant le démarrage d'un dispositif de paniers alimentaires solidaires.

Septembre : la Commission Européenne labellise le projet "*Ambassadeur du climat*".

Octobre : la Mairie autorise la création d'un jardin pédagogique éphémère.

Décembre : la Région vote une subvention de 150 000€.

1.3 - Objectif et enjeux

Le projet d'oasis agro-urbaine des Pradettes consiste en l'aménagement d'un espace d'agriculture urbaine pour réapprendre à se nourrir sainement, de façon durable et avec le moins d'impact sur l'environnement.

Comme le définit le Labo du Centième Singe dans le document annexé à ce dossier, l'objectif est de "***Porter une initiative citoyenne, par et pour les habitant.es, qui répond aux enjeux de mixité sociale, climatique et de santé alimentaire, pour redonner de l'attractivité au quartier des Pradettes et améliorer le cadre de vie des habitants***".

97,3%

Août 2020 : lors d'un sondage porte à porte, **97,3% des habitant.es** sont favorables au projet d'oasis agro-urbaines (149 logements situés à proximité du terrain de Bordeblanche).

Le projet d'oasis agro-urbaine des Pradettes est composé de trois pôles :

- **Un pôle productif en maraîchage biologique pour impacter la consommation des habitant.es.**

Installation d'une ferme maraîchère sur une surface de 10 000 m2 pour produire et distribuer une alimentation saine, locale, de saison, en circuit court. La production maraîchère sera assurée dans un modèle professionnel.
Le porte à porte dans le quartier des Pradettes a montré que 88,6% des personnes interviewées souhaitent y acheter des légumes et des fruits.

- **Un jardin pédagogique pour développer des actions de sensibilisation autour des questions d'agriculture, d'alimentation, de biodiversité, du climat.**

Mise en œuvre d'un jardin pédagogique sur une surface de 700 m2 pour permettre l'accueil de classe entière autour d'activités diversifiées.

- **Un pôle social pour favoriser la rencontre et la solidarité entre les habitant.es.**

Si l'ensemble du projet agro-urbain vise à créer un lieu de rencontre intergénérationnelle, de partage culturel, de mixité sociale au cœur d'un quartier classé prioritaire "Politique de la ville", l'ouverture du jardin partagé et le dispositif de paniers solidaires y joueront un rôle important.

Agir pour le climat et préserver un espace de "respiration" sur la zone la plus densifiée du quartier

Risques caniculaires sur la santé

Le dernier rapport du GIEC publié en août 2021 montre clairement que les hausses observées de la concentration de gaz à effets de serre (GES) liées aux activités humaines sont responsables du rythme sans précédent que connait le réchauffement du climat (https://resumegiec.wordpress.com/2021/08/11/rapport-du-giec-resume-pour-les-decideurs/).

Le GIEC précise *"qu'une urbanisation accrue des espaces et une augmentation des extrêmes de chaleur vont augmenter la sévérité des vagues de chaleur*".

Ce constat pointe de fortes menaces pour la santé liées à l'exposition des populations fragiles aux canicules, en particulier dans les zones les plus urbanisées ce qui est le cas de l'OAP de Bordeblanche.

Le projet d'oasis agro-urbaine des Pradettes vise à préserver un îlot de fraîcheur au cœur de la partie la plus densifiée du quartier pour s'adapter aux canicules plus longues et plus fréquentes.

Pendant plusieurs semaines, **des étudiant.es en licence professionnelle DNMADE au lycée Rive Gauche, mention "Espaces et nouvelles pratiques urbaines" ont étudié la friche de Bordeblanche**. Une exposition avec panneaux, maquettes, graphismes.... met en valeur les intérêts de préserver cette friche pour les habitant.es des Pradettes.

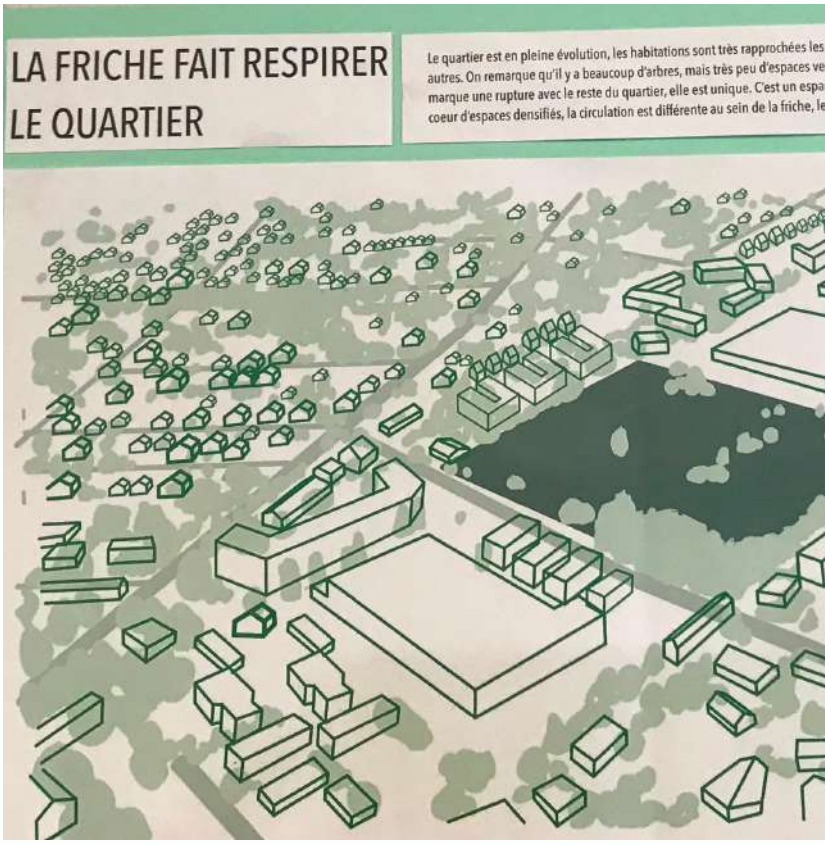

On peut trouver une confirmation des constats des étudiants dans les résultats du **projet MApUCE** (Modélisation Appliquée et droit de l'Urbanisme : Climat urbain et Énergie) coordonné par le CNRM (Centre National de Recherche Météorologique) qui montrent que la friche de Bordeblanche a une fonction de rafraîchissement durant la nuit en période de canicule (https://www.umr-cnrm.fr/spip.php?article787).

Impact de l'alimentation sur le climat

1/4 **ADEME** : "*Transitions 2050 Choisir maintenant – Agir pour le climat*", nov 2021. **L'alimentation représente un quart de l'empreinte carbone d'un français** dont la majeure partie émise en France (pages 232-233).

En prenant en compte uniquement l'impact d'une moindre consommation de viande sur les émissions agricoles (poste majoritaire dans l'assiette alimentaire actuelle en France), 3 des 4 scénarios proposés par l'ADEME en novembre 2021 se traduisent par une réduction d'émission d'empreinte carbone individuelle pouvant aller jusqu'à -45% par rapport aux émissions actuelles.

Les changements au niveau de l'alimentation peuvent donc jouer un rôle majeur dans l'empreinte carbone individuelle et les efforts qui ne seront pas faits via une assiette plus sobre et plus végétalisée seront à reporter sur d'autres secteurs pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Le projet d'oasis agro-urbaine vise, à l'échelle de tout un quartier, à **mobiliser les principaux leviers identifiés dans les scénarios de l'ADEME pour améliorer les impacts environnementaux de l'alimentation et servir de référence pour la métropole** :

- Promouvoir des régimes alimentaires plus végétalisés et moins carnés ;
- Rendre accessible les achats en circuits courts pour réduire les émissions de GES liées au transport des aliments ;
- Valoriser les produits à forte valeur environnementale (bas niveau d'intrants) ;
- Réduire le gaspillage alimentaire.

Le projet s'inscrit dans les priorités :

- **du plan Climat Air Energie de Toulouse Métropole** : atténuation de l'impact des activités du territoire sur le climat - adaptation du territoire au changement climatique - amélioration de la qualité de l'air pour la santé - transition énergétique pour la croissance verte.

- **du plan alimentation régional** : soutenir davantage la vente de proximité - accompagner les dynamiques citoyennes et territoriales - soutenir les exploitations agricoles durables.

Accéder à une alimentation saine et durable pour tous et toutes

Impact sur la santé d'une alimentation saine

60% de la population a une consommation insuffisante en fruits et légumes ce qui ne répond pas aux recommandations du Programme national nutrition santé.

Dans leur rapport 2017 "*L'état de santé de la population en France*" (p144), la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques et Santé Publique France rappellent que 60 % de la population a une consommation insuffisante en fruits et légumes.
D'importantes disparités socio-économiques sont observées avec, dans les populations les plus précaires, de très faibles fréquences de consommation de fruits et légumes.

Or, **un régime alimentaire non équilibré réduit l'efficacité de notre système immunitaire et est à l'origine de nombreuses maladies** (obésité, diabète, maladies cardiovasculaires, cancers...). Ces maladies provoquent de nombreux décès et sont des facteurs de développement de formes graves des maladies infectieuses, comme le montre l'étude de patients touchés par la Covid-19.

L'ADEME souligne, dans son rapport de novembre 2021, la dégradation de l'état de la santé et cite les statistiques de Santé Publique France : 17% de la population adulte est obèse et 32% en surpoids (p234).

L'installation d'une ferme maraîchère au cœur du quartier aidera à modifier les pratiques alimentaires pour renforcer notre système immunitaire (consommer davantage de légumineuses - réduire la consommation de produits carnés et de plats transformés...).

Inégalités sociale d'accès à une alimentation de qualité

7 millions de personnes auraient eu recours à l'aide alimentaire en 2020.
"*Du jamais-vu en situation de paix*" écrit le Secours catholique dans son rapport 2021 "Etat de la pauvreté en France"(p5). Si cette situation résulte de la crise sanitaire du Covid-19, cette dernière n'a fait qu'aggraver une tendance déjà existante et alarmante : selon le Ministère de la Solidarité et de la Santé, en 2009, 2,6 millions de personnes dépendaient de l'aide alimentaire et 5,5 millions en 2017 !

Les habitant.es des Pradettes, en particulier les 2 000 résidents de la zone QPV, sont concernés par cette difficulté d'accès à une alimentation de qualité et ses conséquences négatives sur leur santé.

Des acteurs associatifs nationaux ont décidé d'agir pour apporter une réponse plus structurelle à ce constat et sortir de la seule redistribution des invendus alimentaires, à l'exemple du programme national "*Territoires à vivres – Expérimentations territoriales de coopérations pour un accès digne à une alimentation de qualité*" porté, entre autre, par des partenaires de notre projet que sont le réseau des Jardins de Cocagne et le Secours Catholique (http://www.reseaucocagne.asso.fr/wp-content/uploads/2021/04/projetnational-territoiresavivres.pdf).

Le projet agro-urbain des Pradettes s'inscrit dans ces orientations et vise à créer les conditions de distribution d'une alimentation saine et durable accessible à tous et toutes en particulier pour les habitant.es en QPV des Pradettes.

Comme l'indique l'ADEME, "*les évolutions des pratiques alimentaires auront un impact direct sur l'état de la santé de la population et donc le besoin et les coûts d'accès aux soins (maladies cardiovasculaires, obésité, cancer…), mais également sur la résilience de la population en cas de crises sanitaires (perturbateurs endocriniens, pesticides, substances contenues dans les plastiques, sensibilités aux maladies…).*"

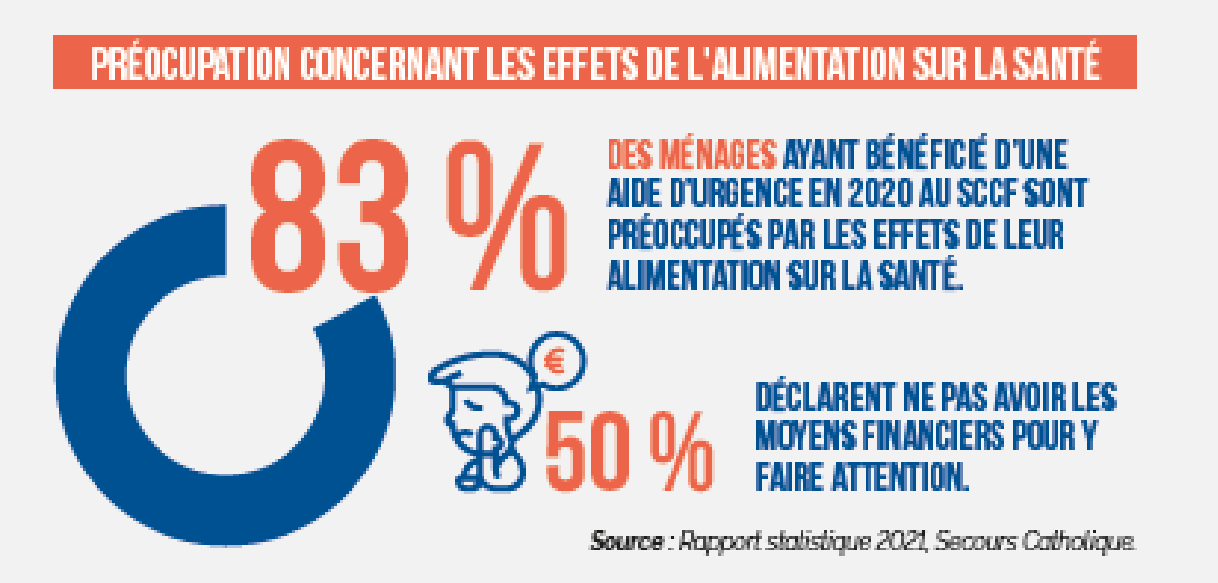

Aménager un cœur de quartier qui favorise le lien et la cohésion sociale

Une densification importante et rapide des Pradettes

+25%

En 2014, les Pradettes affichaient 39 hab/ha et en 2020 49 hab/ha.

Cette densification importante et rapide du quartier des Pradettes et son classement en QPV en 2014 sont venus fragiliser la mixité sociale et culturelle.

Préserver le cadre de vie et consolider le vivre ensemble

Les Pradettes ont un besoin urgent de lieux et projets favorisant la cohésion et le lien social et répondant en particulier à une des cinq orientations du Contrat de Ville : **Restaurer la "convivencia"** par la mise en valeur des territoires et de leurs habitants, par leur promotion afin d'amorcer un changement de notoriété des quartiers au sein de la ville (Source : Le Contrat de Ville de Toulouse Métropole 2015-2022 : avancées et réalisations »).

Reportage sur le site national du Secours catholique
https://www.secours-catholique.org/actualites/a-toulouse-sous-les-paves-le-pre

Fédérer et rayonner

Le projet agro-urbain des Pradettes peut :

- **Créer un lieu emblématique solidaire, écologique et éducatif** autour de l'alimentation et de l'agriculture qui fédère l'ensemble des habitant.es des Pradettes, serve de référence pour les autres quartiers et **rayonne sur la métropole.**
- **Favoriser les interactions, les échanges culturels et la solidarité entre les habitant.es.**
- **Redonner une attractivité aux Pradettes** pour préserver la mixité sociale.

Le projet correspond à 5 des 8 fonctions de l'agriculture urbaine identifiées par l'ANRU dans son guide publié en décembre 2019 : « *L'agriculture urbaine dans les quartiers en rénovation urbaine, boite à outils du montage d'un projet* » :

- Fonction 1: Alimentaire et bénéfices pour la santé
- Fonction 2: Sociale
- Fonction 4: Éducative
- Fonction 5: Environnementale
- Fonction 6: Urbaine et amélioration du cadre de vie

https://www.anru.fr/la-docutheque/carnets-de-l'innovation-l'agriculture-urbaine-dans-les-quartiers-en-renouvellement

Ces objectifs répondent à 3 axes du programme du Contrat de Ville de Toulouse Métropole :

- Améliorer le cadre de vie,
- Renforcer la cohésion sociale,
- Faciliter la participation des habitant.es.

2. Etude de faisabilité

2.1 - Une démarche partenariale

Le 29 décembre 2020, Monsieur le Maire de Toulouse nous accordait un délai pour travailler et finaliser notre projet agro-urbain.

Un délai de 15 mois pour expérimenter et structurer le projet

Ce délai devait nous permettre de:

- étudier la faisabilité d'installation d'une ferme urbaine maraîchère,
- poursuivre l'étude des besoins et les actions de sensibilisation,
- expérimenter un jardin pédagogique éphémère et un dispositif de paniers alimentaires solidaires,
- rechercher des financements,
- accompagner la démarche de mise en oeuvre du jardin partagé animée par SaluTerre et les services de la Mairie.

Un COPIL Mairie pour la mise en relation avec les services

Le 3 février 2021, un COPIL présidé par Monsieur ALVES, Maire du quartier, réunissait plusieurs élu.es et services concernés par le projet.

Une aide des services de la Métropole et de la Mairie

Des rencontres constructives se sont déroulées avec :

- Isabelle KARCHER, responsable de mission agriculture et alimentation à la **Direction environnement et énergie Toulouse métropole**
- Alexandra VELAND, chargée de mission Economie sociale et solidaire à la **Direction développement économique Toulouse métropole**
- Fabien GRANIER, directeur adjoint à la **Direction Jardins et Espaces Verts de la Mairie de Toulouse**
- Corinne DENYS et Léa GALY-FAJOU, **Direction aménagement et urbanisme Toulouse métropole**
- Simon MARQUINA, chargé du secteur ouest à la **Direction Action Territoriale Mairie de Toulouse**
- Lyre L'EPEE, cheffe de projet **Contrat de Ville** Pradettes et Sud Mirail à la Direction de l'Action Territoriale Mairie de Toulouse.

Les avis et conseils recueillis au cours de ces rencontres ont aidé à la structuration du projet et ont également constitué des points de vérification des orientations et des options retenues.

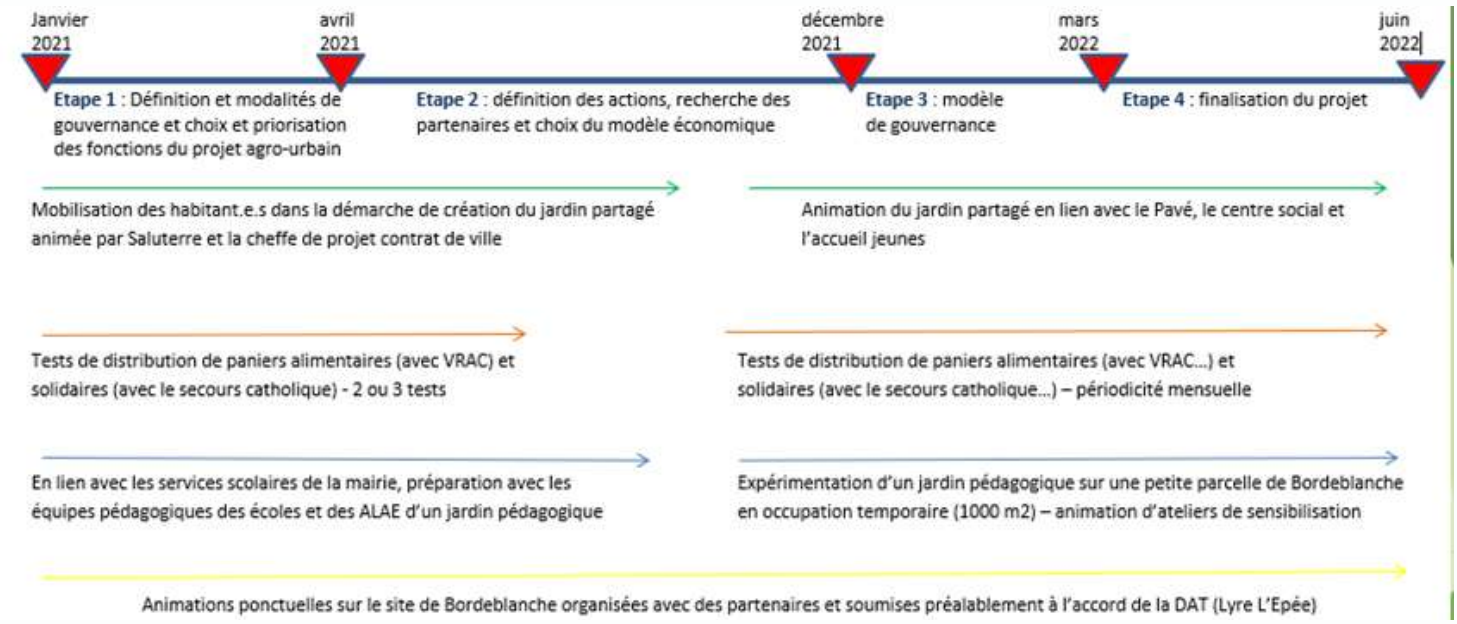

Dispositif d'expérimentation présenté à la Mairie en décembre 2019

2.2 - Un accompagnement structurant par des organismes professionnels

Une aide méthodologique et technique à la création d'activité

Démarré en novembre 2020, nous avons poursuivi l'accompagnement conduit par ***Les Imaginations fertiles***, qui est un Tiers lieu spécialisé dans la création d'activités dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire. Cet accompagnement s'effectue dans le cadre du **Parcours ADRESS** qui est un dispositif piloté par le Mouvement Associatif d'Occitanie et financé par Toulouse Métropole.

Un accompagnement spécialisé pour l'étude de faisabilité de la partie ferme maraîchère

Depuis avril 2021, nous avons engagé la structuration du dossier d'installation de la partie maraîchage professionnelle avec **le Labo du 100e Singe** qui est une coopérative d'accompagnement aux transitions agro-écologiques de territoire et qui assure également une mission de "couveuse agricole".

En parallèle de l'aide des services de la Mairie et de la Métropole, de l'accompagnement de ces deux structures professionnelles reconnues, nous avons également bénéficié de conseils de scientifiques et d'associations et nous nous sommes appuyés sur l'analyse de nombreuses expériences d'agriculture urbaine françaises.

2.3 - Un fonctionnement en mode projet

Le délai court de 15 mois accordé par la Mairie nécessitait la mise en place d'un fonctionnement collectif pour suivre les étapes de structuration et une organisation en mode projet pour se répartir les actions entre tous les membres de N.A.T.U.R.E.S.

Un fonctionnement nécessaire en commissions

Afin de répartir collectivement les actions et les missions et de favoriser l'investissement du plus grand nombre de membres, le fonctionnement en commission initié en 2020 a été poursuivi en 2021.

7 commissions ont été particulièrement mobilisées et actives durant cette première phase d'expérimentation.

Une équipe de coordination très sollicitée

Composée de 7 co-président.es, elle a assuré un suivi global des actions de l'association, des relations avec de plus en plus de partenaires et a garanti une cohésion et une cohérence du projet.
Elle s'est réunie très régulièrement afin de répondre aux nombreuses sollicitations extérieures et garder une compréhension partagée des évolutions parfois très rapides.

Moments partagés de réflexion et de convivialité

Pour prendre un peu de recul par rapport à la pression exercée par les actions à mener, construire du sens commun et vivre un temps convivial, des temps partagés entre les membres de l'association ont été salutaires.

Organisation validée début 2021 pour la mise en oeuvre du projet

Préparer les expérimentations

Com 12 : jardin pédagogique

Com 13 : paniers alimentaires solidaires

→ Trouver des partenaires, mobiliser des habitant.e.s
→ Trouver des financements
→ Penser à donner une dimension festive et conviviale aux actions

Participer à la création du jardin partagé

Com 11 : utilisateur.trices du futur jardin partagé pour participer à la définition de son fonctionnement

→ Mobiliser des habitant.e.s autour d'une dimension collective du jardin
→ Se préparer à animer le jardin à sa création

Créer des évènements

Com 6 : évènements et médiatisation

→ Festival48h agricultures urbaines
→ Opération de l'ADEME
→ Evénement avec le MES.....

Com 6.1 : Festival du film « apprendre la terre » juillet 2021 :

Priorités des priorités pour les 14 mois à venir

Montage du dossier avec le COPIL et suivi accompagnement ADRESS

Equipe de coordination
composée de 7 co-président.e.s

Participer au COPIL de la Mairie
Suivre le parcours ADRESS
Coordonner les infos entre les commissions de travail et la rédaction du dossier

Com14 : production maraichère professionnelle

Réunir les conditions de la faisabilité de la ferme maraichère (technique, professionnelle et financière)

Priorités des priorités pour les 14 mois à venir

Com 5: communication permanente : Création d'un site internet – chaine Youtube – Facebook – Informer les adhérent.e.s (newsletter....)...

Com 15 : Veille collective et permanente sur la recherche de financements : appels à projets, recherche de fonds auprès de fondations, mécénat....

Com 7 : Porte à porte

Com 8 : Suivi des adhésions

Com 9 : Recherche de moyens de fonctionnement de l'association

Com 10 : Outils informatiques

Commissions moins priorités pendant cette phase

Arrêt des com 1 et 2 : « Evolution du projet et consolidation du dossier » (remplacées par com 12, 13, 14, 15 et coordination)

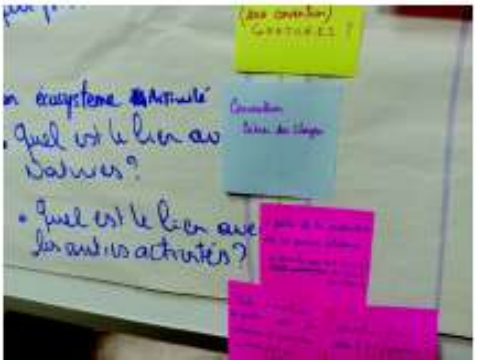

3. Les premiers résultats

Après deux premières années, 2019 et 2020, pour vérifier l'intérêt du projet auprès des habitant.es et de partenaires potentiels, l'année 2021, grâce aux décisions de la Mairie, a permis d'étudier sa faisabilité et démarrer l'expérimentation de certaines parties.

Les actions de sensibilisation

Elles ont confirmé l'intérêt des habitant.es aux questions "comment bien manger", "consommer durable", "prendre soin de l'environnement et de la planète".
La seconde opération de porte à porte réalisée ce début 2022 auprès de 350 foyers a confirmé l'adhésion quasi unanime au projet d'oasis agro-urbaine.

Les paniers alimentaires solidaires

Après 3 mois de fonctionnement, nous avons atteint l'objectif du nombre de bénéficiaires visé la première année et déjà arrivés à 85% d'auto-financement du coût des paniers à tarif solidaire.

Le jardin pédagogique

Le recensement des besoins a permis d'identifier 25 structures intéressées dans le quartier.
Par contre, l'accord tardif pour le démarrage de cette activité, en plein hiver, avec en plus le contexte Covid, a rendu difficile leur accueil.
Le printemps va être plus propice à cette activité.

L'étude de faisabilité de la partie ferme maraîchère

L'accompagnement avec le Labo du 100è singe a permis de confirmer la faisabilité technique et économique d'installer 2 maraîcher.ères sur le terrain de Bordeblanche avec plusieurs scénarios possibles.

L'aide à la mise en oeuvre du jardin partagé

Partie prenante dès le lancement de la mise en oeuvre du jardin partagé par l'organisme SaluTerre en novembre 2020, des membres de N.A.T.U.R.E.S. se sont impliqués tout au long du processus et 5 d'entre eux sont membres du bureau de coordination de la nouvelle association créée en janvier 2022.

3.1 - Les actions de sensibilisation

Retour sur trois années de sensibilisation/mobilisation des habitant.es

Depuis l'été 2019, nous avons eu recours à des outils de communication multiples, un contact direct auprès des habitant.es du quartier, l'organisation d'événements et d'animations, une mobilisation des réseaux pour informer et mobiliser le plus grand nombre de personnes et de soutiens.

Une forte adhésion des habitant.es des Pradettes au projet d'oasis agro-urbaine

Dès l'élaboration du projet en mai 2019, le Collectif des Pradettes a informé les habitant.es avec la diffusion d'un bulletin spécial. Deux premiers sondages sont venus témoigner de l'intérêt porté au projet:

- le résultat du vote au budget "Toulouse je participe" du projet de jardin partagé (551 votes favorables),
- une lettre de soutien fin 2019 diffusée dans le quartier et sur le site du Collectif (817 signataires).

Après ces premiers résultats encourageants, d'autres actions vers les habitant.es et les associations du quartier ont permis de vérifier leurs attentes. Une première opération de porte à porte début septembre 2020 auprès de 149 foyers a montré:

- 97,3% sont favorables au projet de ferme urbaine;
- 88,6% souhaitent y acheter des légumes et fruits;
- 48,3% souhaitent apprendre à jardiner.

3 000 personnes ayant témoigné leur intérêt ou leur soutien au projet

500

Foyers rencontrés en porte à porte (septembre 2020 et janvier-mars 2022)

Remise en septembre 2021, par le vice-président du Collectif des Pradettes et en présence du Maire de quartier, de la chouette d'honneur à N.A.T.U.R.E.S. pour son action dans le quartier

Principales actions de sensibilisation

Contact et information des habitant.es:

- 2 opérations de porte à porte avec 500 foyers rencontrés.
- Des stands réguliers d'information sur le marché, les fêtes du quartier...
- Des articles réguliers dans le bulletin d'information du Collectif des associations diffusé à plus de **2 000 abonnés**.

Animations et organisation d'événements sur le quartier:

- Relais d'événements nationaux: 48H de l'agriculture urbaine - opération de l'ADEME.
- Village d'Alternatiba "*Bien se nourrir en ville demain*" en septembre 2020 avec **1200 visiteurs**.
- Festival Liber'Terre avec la projection de 9 films documentaires en juillet 2021.
- Forum "*Relever le défi précarité-alimentation de qualité*" avec le Mouvement de l'Economie Solidaire en septembre 2021.

Participation à des appels à budget participatif:

- "Toulouse je participe" en 2019.
- "Ma solution pour le climat" de la Région en janvier 2021: **1 794 votes.**

Création d'outils de communication

- Un site internet,
- une page Facebook,
- une chaîne YouTube,
- un compte linkedln.

3.2 - Le dispositif de paniers solidaires

Bilan d'étape de l'expérimentation du dispositif "panier alimentaire solidaire"

Depuis septembre 2021, l'association N.A.T.U.R.E.S. expérimente chaque semaine une action de distribution de paniers alimentaires solidaires composés de légumes et fruits de saison bio et locaux, issus des Jardins de Cocagne renforcé de producteurs locaux.

Cette action a pu se concrétiser grâce à :
- du partenariat d'action avec **Cocagne alimen'Terre,** structure d'insertion sociale, qui s'appuie sur son réseau des Jardins de Cocagne pour produire et distribuer les légumes ;
- du partenariat social avec **le PAVE,** structure sociale du quartier des Pradettes qui est en lien direct avec des habitant.es de la zone QPV intéressé.es par l'accès à des légumes bio et la participation à des ateliers cuisine;
- du partenariat de soutien avec le **Secours Catholique** qui nous accompagne dans la réflexion sur le concept de l'accès digne à une alimentation de qualité et durable.
- du partenariat financier avec **le Conseil départemental 31** et technique avec le **laboratoire de sociologie le Léris** à Montpellier. En effet, début 2021 l'association N.A.T.U.R.E.S. a candidaté et a été retenue avec 3 autres porteurs de projet pour mettre en place une expérimentation - "*des circuits courts contre la précarité alimentaire*" porté par le Conseil départemental avec l'appui du Léris.

378 **paniers distribués en trois mois**

34 familles inscrites
dont 15 personnes en tarif "solidaire" et 19 en tarif "classique" représentant plus d'une centaine de personnes .

Le démarrage de la distribution s'est effectué sur un stand installé sur la place des Pradettes, lieu central et identifié par toute la population. Cela nous a permis de gagner en visibilité auprès des commerçant.es et des habitant.es. Depuis novembre 2021, la distribution a lieu dans les locaux chauffés de France service annexe, géré par le centre social Alliances et cultures.

De septembre à décembre 2021

Le contenu des paniers permet aux familles de consommer, de façon hebdomadaire, davantage de légumes et de fruits issus de l'agriculture biologique locale.

Témoignage d'un bénéficiaire:

...pour moi le but principal de cette action était et reste toujours de permettre à des familles, à des couples et à des personnes seules en situation de précarité d'accéder à une alimentation saine, de qualité et durable avec un panier de légumes bio, frais, de saison et de proximité grâce à la solidarité collective de personnes plus favorisées. Je consomme moi-même les légumes de ce panier hebdomadaire et je dois dire que je cuisine davantage et que je mange plus sainement. Ce qui est un bénéfice.

Particularité de l'action

L'originalité du "dispositif panier" repose sur la proposition d'un **principe de contribution solidaire** ouverte à tous les bénéficiaires qu'ils soient "paniers solidaires" ou "paniers classiques". Les tarifs établis par Cocagne Alimen'Terre sont différenciés selon les revenus des ménages et leur habitat en logement social notamment (tarif solidaire à partir de 3,50 euros et tarif classique à partir de 11euros.
A chaque distribution, nous mettons à disposition une boite à contributions où chaque personne peut participer au principe de "dons".
Du fait de la mixité sociale du quartier, ce que l'on cherche à vérifier est que l'ensemble des dons, en particulier ceux des personnes à revenu plus haut, permette de financer des paniers à tarif solidaire sans financement public comme cela est souvent le cas dans les autres expériences.

100% des familles ont contribué à une participation solidaire quelques soient leurs revenus. Ainsi sur la période d'octobre à décembre 2021 nous avons récolté 771,50 euros de dons. Cela nous donne déjà un niveau de l'engagement solidaire de toutes les personnes qui participent à ce dispositif. Ces dons représentent déjà **85 % des besoins financiers** pour enclencher la 2ème année de fonctionnement des paniers. En effet, à partir de septembre 2022 le financement du CD 31 prendra fin et nous devrons assurer, avec ces dons, le coût complémentaire des paniers à tarif solidaire auprès de Cocagne (à savoir 5,50 euros par panier solidaire).

Ateliers de cuisine et sensibilisation

La distribution des paniers s'accompagne d'activités comme des ateliers cuisine animés par l'équipe de Cocagne, des partages de savoirs faire proposés par des bénéficiaires, l'animation d'ateliers de sensibilisation sur la connaissance des légumes, fruits , légumineuses, la visite de fermes maraîchères et autres ....

Témoignage d'une bénéficiaire

"Quand on prend des légumes aux jardins de cocagne on a à chaque fois à s'adapter à ce qui se trouve dans ce panier et imaginer des recettes surtout si ce sont les même légumes plusieurs fois de suite mais cela nous fait prendre conscience que nous devenons des acteurs consommateurs créatifs et tolérants par rapport à la production d'une ferme maraîchère".

6 ateliers ont été organisés fin 2021 et 95 personnes y ont participé

- Connaissance des graines, légumineuses avec dégustation lors de la Fête des familles;
- Visite des jardins du Volvestre (producteur et livraison de nos légumes) ;
- Sensibilisation autour de la connaissance des légumes (dans le cadre du téléthon organisé par le collectif des Pradettes);
- Atelier boissons fermentées animé par une bénévole de l'association N.A.T.U.R.E.S. ;
- Technique de lactofermentation encadrée par Cocagne Alimen'Terre;
- Animation ludique sur la découverte des légumes, sur le lieu de distribution par Cocagne Alimen'Terre.

Le fait que les participant.es échangent leurs savoirs, renforce l'impact de comment "je cuisine des aliments de saison", comment "je découvre des recettes des légumes d'hiver" et comment " je partage mes goûts et rejets" pour amorcer un changement de pratique alimentaire.

Organisation et suivi de l’expérimentation des paniers

L’accueil d'une jeune en service civique depuis septembre 2021 contribue fortement à la bonne organisation de ce dispositif hebdomadaire qui s’appuie essentiellement sur la mobilisation des bénévoles de l’association et de l’engagement des bénéficiaires. Durant ces temps de distribution, les bénéficiaires des paniers participent eux-même à la distribution et organisent des temps d’échanges et de jeux sur le thème de l’alimentation, ce qui facilite les relations sociales pour créer ou recréer du lien.

"...Et la j'ai vraiment ressenti la démarche de façon quotidienne sur un changement de consommer en allant tous les mardis chercher mon panier et /ou tenir une permanence, tisser des liens, échanger des recettes participer aux ateliers proposés.../... De connaître et d'échanger avec de nouvelles personnes que je n'aurais pas eu la possibilité de croiser."

Dans le cadre de l’accompagnement par le CD31, N.A.T.U.R.E.S. est appuyée par le Léris (laboratoire de recherche de Montpellier). La formation-action menée depuis octobre 2021 jusqu’à juillet 2022 par ce laboratoire de sociologie accompagne les 3 projets retenus par le CD31, dont celui de N.A.T.U.R.E.S.

Cette formation vise à un accompagnement méthodologique et théorique des actions expérimentales dont les objectifs sont:

- expérimenter de nouveaux dispositifs permettant une émancipation alimentaire;
- passer d'une aide à plus d'équité et de qualité auprès de personnes en situation de précarité économique;
- construire de nouvelles modalités d'intervention sociale, vers des systèmes alimentaires solidaires.

Perspectives

Revue de l'activité des paniers alimentaires et solidaire et de son impact en terme d'accès digne à une alimentation saine et durable et de sa dynamique sur le quartier.

Après seulement ces quelques mois d'expérimentation, nous pouvons conclure que cette activité est vertueuse sur de nombreux aspects:

- Elle propose des conditions dignes : un accueil convivial et chaleureux, l'accès à une alimentation saine et équilibrée, le respect des cultures et habitudes alimentaires.
- Elle est ouverte à toutes et tous, pour éviter toute stigmatisation.
- Elle s'organise de façon collective et participative : l'implication possible de toutes et tous depuis l'élaboration jusqu'au fonctionnement de l'activité et des ateliers.
- Elle est ancrée dans le territoire et contribue à la vie locale et à son dynamisme.
- Elle est respectueuse d'une alimentation durable : produits de bonne qualité nutritionnelle et gustative, modes de production en agriculture biologique.

Témoignage d'une bénéficiaire

"Et aussi de mettre du sens à la vraie réalité que de consommer sans choisir ce que nous voulons consommer . Je m' explique, quand nous allons dans un magasin ou au marché on va choisir nos légumes selon notre habitude alimentaire et nos goûts et on ne va pas sortir de notre zone de confort en tout cas pour moi."

Cette expérimentation vise à consolider un dispositif partenarial de distribution de paniers alimentaires solidaires garantissant à moyen terme les conditions d'accès aux légumes bio produits sur la future ferme maraîchère pour les habitant.es en zone QPV.

3.3 - Le jardin pédagogique éphémère

Depuis novembre 2021, avec l'accord et l'aide de la Mairie, l'association N.A.T.U.R.E.S. a aménagé un jardin pédagogique éphémère proposant des parcelles cultivables à plus de 14 structures éducatives.

Les principaux objectifs sont :
- permettre aux écoles de disposer d'un espace suffisant pour réaliser des activités de jardinage et d'observation de la faune et la flore dans un environnement naturel,
- sensibiliser les enfants, et ainsi leurs parents, à une alimentation saine et locale,
- alerter sur notre impact environnemental et de proposer des solutions pour le limiter.

Le terrain de Bordeblanche a une situation centrale au cœur du quartier des Pradettes et à proximité de la bibliothèque. C'est le lieu idéal pour proposer un espace d'activités gratuites aux écoles et habitant.es.

L'expérimentation du jardin pédagogique n'en est qu'à ses débuts mais c'est déjà un succès au vu des parcelles réservées ainsi que de la fréquentation prévue au printemps/été.

A aujourd'hui, sur 38 structures déjà contactées (RAM, crèches, Accueil jeune, écoles, collèges, lycée, club des anciens), **25 structures** sont intéressées pour venir participer à des **activités de sensibilisation** et **14 structures** pour **cultiver une parcelle de façon régulière.**

Afin de proposer un programme d'activités aux écoles, nous nous sommes appuyés sur les compétences de structures associatives reconnues :
- les AJT : Association des Jardiniers de Tournefeuille, spécialisée dans les pollinisateurs et la permaculture.
- le CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement : sensibilisation à la biodiversité, économie d'eau, compostage.
- Pro-portion : pour réduire le gaspillage alimentaire durablement.

+1400 **jeunes concernés**

- de 14 structures éducatives
- + de 600 familles.

25 **structures**

de la crèche jusqu'à la licence des métiers d'arts et du design, en passant par les écoles primaires, collèges et lycées : plus de 25 structures sont demandeuses ou impliquées dans ce jardin.

Réalisation

PHASE 1
Mai-juin 2021 : évaluation des besoins auprès des structures éducatives

PHASE 2
Avril-octobre 2021 : négociation avec la Mairie pour disposer d'un terrain

PHASE 3
Octobre - déc 2021 : aménagement du jardin et accueil des enseignants

PHASE 4
Décembre 21-mars 22 **:** premiers accueils réguliers et ouverture aux habitant.es

PHASE 5
Mars -juin 22 **:** accueils réguliers et ateliers de sensibilisation

PHASE 6
Juillet- sept 22 **:** bilan et perspectives

L'association N.A.T.U.R.E.S. a d'abord précisé, en mars et avril 2021, les objectifs et identifié des publics visés et des partenaires. En mai et juin, elle a rencontré de nombreuses structures du quartier (crèches, écoles, collèges, lycée, club des anciens...) afin de définir avec elles leurs besoins.

D'avril à octobre 2021, des rencontres et échanges entre N.A.T.U.R.E.S. et la Mairie ont abouti à une autorisation d'occupation temporaire d'une surface de 500 m² située sur le terrain de Bordeblanche près du Centre d'animation (CADB).

De novembre à janvier, les bénévoles de N.A.T.U.R.E.S. ont œuvré activement pour préparer le terrain et le matériel nécessaire à l'accueil des enfants : labour de 14 parcelles, pose des clôtures, fabrication d'hôtel à insectes, aménagement d'un chemin sensoriel, ...

Deux premières écoles sont venues planter en janvier malgré le froid et les restrictions covid : les enfants étaient ravis de découvrir ce terrain de découverte et les enseignant.es ont pu leur faire observer les oiseaux, les insectes et planter des fleurs, herbes aromatiques, et disposer des mangeoires à oiseaux que des enfants sont venus alimenter le weekend en famille.

Un partenariat s'est établi avec les équipes enseignantes du lycée Rive Gauche en charge de la licence DNMADE (diplôme national des métiers d'art et du design). Après l'étude de la friche de Bordeblanche réalisée en septembre et octobre 2021 (cf. page 7 de ce dossier), près de 80 étudiant.es de cette licence travaillent depuis janvier 2022 sur des aménagements pour le jardin pédagogique accompagnés par un Collectif d'architectes.

Parole d'enseignante

"De nombreux enfants du quartier n'ont pas de jardin. Ils aiment courir sur ce terrain et jardiner la terre, voir les plantes pousser et les interactions avec les insectes. Ils sont fiers d'emmener leurs parents le weekend voir les plantations. Ce qui n'est pas possible à l'école. Ce jardin crée du lien entre les enfants et leur parents, mais aussi entre les habitants et leur quartier"

Fonctionnement et aménagement du jardin

Les aménagements du jardin pédagogique ont été financés par N.A.T.U.R.E.S. avec du mécénat d'entreprises. **Les dépenses s'élèvent à moins de 1 500 euros grâce aux nombreuses heures de bénévolat et parce que nous avons privilégié le recyclage, la récupération**, ceci en lien avec notre objectif de limiter l'impact environnemental.

Une fois le terrain aménagé, suivant les besoins des structures, nous avons établi un plan du jardin avec les réservations des parcelles par structure, ainsi qu'un planning d'occupation hebdomadaire.

le jardin est également ouvert aux habitant.es du quartier : des grands parents sont déjà venus avec leurs petits enfants et nous ont fait des retours très positifs concernant l'aménagement, la centralité du lieu et l'opportunité de faire des rencontres.

Une communication large sur la mise à disposition de ce jardin ainsi que son fonctionnement est faite ce mois de mars 2022 auprès des différentes structures intéressées.

Nous prévoyons, au vu des demandes, de réaliser des ateliers pratiques avec nos partenaires concernant :
- les enseignements au programme des maternelles et primaires : observation de la vie du sol (terrarium, microscope), du cycle de la graine au fruit, des interactions faune et flore (les pollinisateurs de l'hôtel à insectes);
- les méthodes de culture : préparation du sol, semis, bouturage, division ...
- le respect des ressources : compostage des déchets, arrosage raisonné, traitement écologique, engrais verts...

Bilan positif en devenir

Une demande forte

Sur 38 structures consultées, 25 souhaitent participer aux activités du jardin et 14 vont venir de façon régulière entretenir une parcelle.
Nous poursuivons nos consultations et pourrons faire un bilan plus global en juillet.

Un accueil enthousiaste

Nous avons constaté l'enthousiasme que soulève ce projet au cours des consultations auprès des structures du quartier. Nous l'avions déjà mesuré au cours de diverses animations effectuées en 2021 avant l'ouverture du jardin pédagogique:
- nursery de graines en mars 2021 au marché en collaboration avec l'ADEME et les 48h de l'agriculture urbaine : plus de 76 inscriptions;
- troc aux plants en mai : 52 échanges;
- animation d'été avec "les petits débrouillards" en juillet;
- atelier bombes à graines lors de la fête des familles en septembre 2021, 45 enfants...

Parole d'enseignante

" Ce jardin permet des observations en milieu naturel ; ces interactions faune flore ne sont pas possibles en classe avec une plante en pot et des insectes en boite."

Une réponse à un besoin

La majorité des structures scolaires consultées disposent de très peu d'espace de culture (bacs), ne permettant pas aux enfants de manipuler et limitant fortement les possibilités d'apprentissages.

Premiers retours

Un premier bilan effectué auprès des enseignants utilisateurs montre les avantages de ce jardin pédagogique:
- facile d'accès car central,
- ouvert à tous,
- les enfants s'approprient leur quartier,
- ils impliquent leurs parents.

Souhaits d'enseignants

- Elargir l'expérimentation à des fruits et légumes comestibles afin de faire goûter aux enfants le "fruit" de leur plantation et de pouvoir les cuisiner en classe.

- Poursuivre l'expérience sur plusieurs années afin de pouvoir observer des plantations longues (arbres fruitiers) et observer l'évolution de l'aménagement et de l'appropriation de la nature.

- Pouvoir visiter la ferme maraîchère pour montrer que l'on peut manger local, frais et bio.

3.4 - Le jardin partagé

Implication dans la démarche de création du jardin partagé

Suite au budget participatif "***Toulouse je participe***" en 2019, le projet de jardin collectif porté par un habitant des Pradettes et soutenu par le Collectif des associations était arrivé en 4è position avec **551 votes**.
La mairie de Toulouse avait alors décidé la création d'un jardin partagé de 2500 m² et avait confié la mise en oeuvre à "SaluTerre".

L'association N.A.T.U.R.E.S. s'est impliquée dans la démarche de création du jardin dès novembre 2020. Une commission a été créée au sein de l'association pour contribuer à la réussite du projet.

Une première phase d'information réalisée par SaluTerre auprès d'habitant.es, en pleine période de confinement, permet en peu de temps de recueillir les coordonnées de 117 personnes intéressées par le jardin partagé.
Les contraintes sanitaires compliquent ensuite le déroulement de la phase d'implication des habitant.es dans la définition du contenu et des modalités de fonctionnement du jardin pédagogique.

Tout au long des temps de concertation, les membres de la commission ont été très vigilants à ce que le fonctionnement mis en place n'exclut personne et favorise le collectif et la mixité sociale. Cette vigilance s'est parfois traduite par de vives interpellations mais notre objectif a toujours été de contribuer à la réussite de ce premier pôle du projet d'oasis agro-urbaine.

Fin d'année 2021, des membres de N.A.T.U.R.E.S. ont d'ailleurs tenu un **rôle moteur dans la phase de création de la nouvelle association "*Le jardin partagé des Pradettes*"** qui aura en charge d'en assurer l'animation et la gestion.
L'assemblée générale constitutive de cette nouvelle association s'est tenue le 28 janvier 2022 en **présence de nombreux membres de N.A.T.U.R.E.S. dont cinq élu.es au bureau de coordination**.

N.A.T.U.R.E.S. reste impliquée dans la phase d'ouverture et est très souvent sollicitée par les habitant.es. du quartier.

Apport de compost sur le jardin partagé par les services municipaux en février 2022

3.5 - La ferme maraichère

Structuration d'une proposition d'installation progressive de la partie ferme maraîchère

L'agriculture urbaine est un levier efficace pour mieux vivre dans les quartiers. Elle s'avère être un moyen de transformation dans le renforcement du lien social entre les habitant.es, dans la sensibilisation aux enjeux écologiques et alimentaires et dans l'amélioration du cadre de vie en apportant un poumon vert dans la ville.

De plus en plus, des espaces agricoles de culture se développent au cœur des zones urbaines ou péri-urbaines.
La dynamique du développement de l'agriculture urbaine prend, aujourd'hui, toute sa place dans le paysage des quartiers dans un but de favoriser l'accès à une alimentation saine et locale pour tous et toutes.

Nous nous sommes donc appuyés sur les travaux de l'ANRU (agence nationale de rénovation urbaine) pour identifier, étudier des expériences d'installation de fermes urbaines en Quartiers Prioritaires de la Ville au regard des différentes fonctions de l'agriculture urbaine relevées par l'ANRU concernant tous les projets. *(réf: "Les cahiers de l'innovation-l'agriculture urbaine dans les quartiers en rénovation urbaine, boite à outils du montage d'un projet», décembre 2019).*

En appui du document ANRU- décembre 2019

30 **fermes urbaines étudiées par N.A.T.U.R.E.S.**

Constat d'une émergence forte de projets d'installation de fermes urbaines, de jardins partagés en vue de multiplier les lieux de production agricole.

100 **fermes urbaines réparties dans 140 quartiers**

ANRU- quartiers fertiles novembre 2021

L'agriculture urbaine identifiée par le Gouvernement comme l'un des leviers pour améliorer la qualité de vie dans ces territoires.

Réalisation

UNE PHASE EXPLORATOIRE ET D'ANALYSE D'EXPÉRIENCES INSPIRANTES

Nous avons répertorié et examiné les conditions d'installation d'une **trentaine de fermes urbaines** disséminées en France.
Nous en avons retenu plusieurs pouvant répondre aux critères du projet de ferme urbaine des Pradettes.

Avec une attention portée sur les éléments incontournables pour ce type de projet:

- **modèle économique, statut juridique, foncier, investissements, superficie et implantation, nature du projet, production, distribution, partenaires ...**

Visites inspirantes

En plus de la ferme "Bordebio" à Toulouse, nous avons visité quatre autres expériences pour étudier sur site les surfaces nécessaires à une viabilité économique et avoir un impact sur les pratiques alimentaires des habitant.es de leur territoire.

Ces visites ont été organisées en mai 2021, dont :

- **La ferme urbaine "Bois du Château" située dans un quartier politique de la ville à Lorient**, sur une superficie de 10 000 m2, en maraîchage bio. Au terme de 2 ans d'expérimentation, installation de deux maraîchères en avril 2021 sous statut GAEC.
- Une 2ème expérience sur l'a**gglomération rennaise: la micro-ferme intensive "Perma G'Rennes"** (sur 5 000 m2 qui développe un modèle économique alliant production maraîchère, vente de plants, formations en permaculture.

ferme urbaine de Lorient

UNE PHASE D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Un accompagnement au plus près du projet N.A.T.U.R.E.S. Pradettes durant 8 mois par le Labo du Centième Singe, structure professionnelle d'aide à l'installation agricole avec un espace-test agricole et une mission d'accompagnement de projets agricoles sur la région toulousaine.

Le Labo du Centième Singe est une coopérative d'accompagnement aux transitions agroécologiques de territoire mais aussi un **Tiers lieux nourricier et un dispositif de couveuse d'activité.**

C'est un organisme qui a une très bonne connaissance de l'écosystème territorial agricole et institutionnel, spécialisé sur les enjeux de réintroduction d'une agriculture agroécologique en territoire urbain et péri urbain.

Objectifs de l'accompagnement :

- fournir des éléments techniques, de production maraîchère, économiques, juridiques et de gouvernance permettant à N.A.T.U.R.E.S la structuration du projet,
- vérifier les conditions d'installation pour une équipe professionnelle en maraichage

Avril 2021 : ***rencontre pour définir les limites du plan d'implantation (en fonction de la surface et de l'accès à l'eau).***

Juillet 2021: ***évaluation des besoins d'investissement en fonction de l'implantation de la future ferme; élaboration du plan d'investissement pour le dossier financier de la Région (subvention budget « Ma solution pour le climat ») ; étude technico-économique de l'activité maraîchère.***

Juin 2021: ***une étude par une entreprise spécialisée garantit l'existence d'un potentiel en eau sur sous-sol de la future implantation de la ferme et la faisabilité de captage d'eau par forage.***

Octobre – Décembre 2021: ***ateliers sur la gouvernance et la structuration juridique et technico économique pour affiner plusieurs scénarios (foncier, technique, économique et gouvernance).***

Bilan d'étape

L'accompagnement par le labo du Centième singe nous a permis de poser l'ensemble des modalités technico-économiques

Pour définir le modèle économique, nous avons pu croiser les enseignements des travaux menés avec le Centième singe et les éléments tirés de notre étude comparative de fermes urbaines.

Une des priorités était de vérifier la viabilité économique avec l'installation de deux maraicher.ères sur une surface d'1 hectare pour avoir un impact sur la consommation alimentaire dans le quartier.
Il ressort du rapport du Centième singe : *une activité économique viable pour deux Unités de Travail Humain avec un chiffre d'affaire envisagé autour de 60 000 euros en vitesse de croisière*.

Autre priorité: les contours juridiques de l'installation de la ferme. La complexité d'un tel projet a nécessité la consultation d'un cabinet juridique afin d'établir différents scénarios allant du" test d'activité sur 3 ans, à l'expérimentation aussi sur 3 ans pour une installation à plus long terme (cabinet de juristes LégiCoop, *cf dossier du Centième singe*)

De plus: la sécurisation de l'installation d'une équipe professionnelle en maraîchage.
Le Centième singe, après avoir vérifié les points saillants, accompagne le projet de ferme par la mobilisation de ses outils, à savoir **l'espace test agricole avec la couveuse d'activité .** Ce dispositif permet à de futurs maraîchers, maraîchères de s'essayer et d'expérimenter pendant 3 ans, en vue d'une installation future, et de sécuriser leurs statuts. Pendant la phase d'expérimentation et la mobilisation de l'espace-test agricole du Centième Singe, c'est l'espace-test qui porte l'activité de production et relève des contraintes du secteur. L'association N.A.T.U.R.E.S. ne porte donc pas l'activité de production agricole.

Le Centième Singe :

- Accompagner N.A.T.U.R.E.S. à structurer sa gouvernance et son positionnement au sein du projet de ferme urbaine.
- Maintenir la finalité d'intérêt général des actions et respecter les conditions d'utilisation de la subvention de la Région.
- Proposer des éléments techniques permettant un scénario de projet (gouvernance, modèle économique et propositions juridiques) qui rassure la ville (propriétaire) en montrant la crédibilité du projet proposé, son développement avec les perspectives d'attractivité pour le territoire et sa viabilité économique (hors subvention publique de ville).
- Proposer des éléments technico-économiques pour l'installation et le développement de la production maraîchère.

Positionnement:
le Centième Singe devient partenaire opérateur technique de la future phase d'expérimentation.

4. Partenariats et soutiens

En trois ans, nous avons établi des partenariats avec une multitude d'acteurs différents, à l'échelle du quartier, de la métropole et plus largement au niveau régional, national et européen.

Les partenaires engagés dans le projet sont arrivés au fur et à mesure des étapes du projet.

En 2019 et 2020, le soutien a d'abord porté sur les enjeux et objectifs généraux du projet avec:

- dans un premier temps, le portage du projet par le Collectif des associations des Pradettes avec une forte implication des habitant.es;
- l'organisation par la suite d'un événement public et médiatique: le mini-village Alternatiba "*bien se nourrir en ville demain*" : participation au village et/ou signature d'une lettre de soutien par une trentaine d'organisations.

Ces premiers soutiens extérieurs au quartier ont émané d'organisations engagées autour des questions de climat, d'agriculture et de santé alimentaire comme Alternatiba, les Jardiniers de Tournefeuille, les Amis de la Terre, France Nature Environnement, GreenMyCity, le Secours catholique, ….

2021 : le partenariat s'est développé et diversifié:

- Des partenaires se sont engagés dans les premières expérimentations autour du dispositif de paniers solidaires et du jardin pédagogique tant sur le plan opérationnel que sur le financement ou l'apport d'expertise ;
- Des soutiens financiers à la globalité du projet : la Région Occitanie et des premiers mécénats d'entreprises ;
- Un accompagnement à l'élaboration du projet ;
- L'élargissement du soutien et de la valorisation des objectifs généraux du projet, en particulier la labellisation européenne d'ambassadeur du climat.

Organisation avec le **Mouvement de l'Economie Solidaire** d'un événement pour sensibiliser les habitant.es des Pradettes aux enjeux de l'accès à une alimentation de qualité et durable pour tous et toutes

Des partenaires nombreux et variés

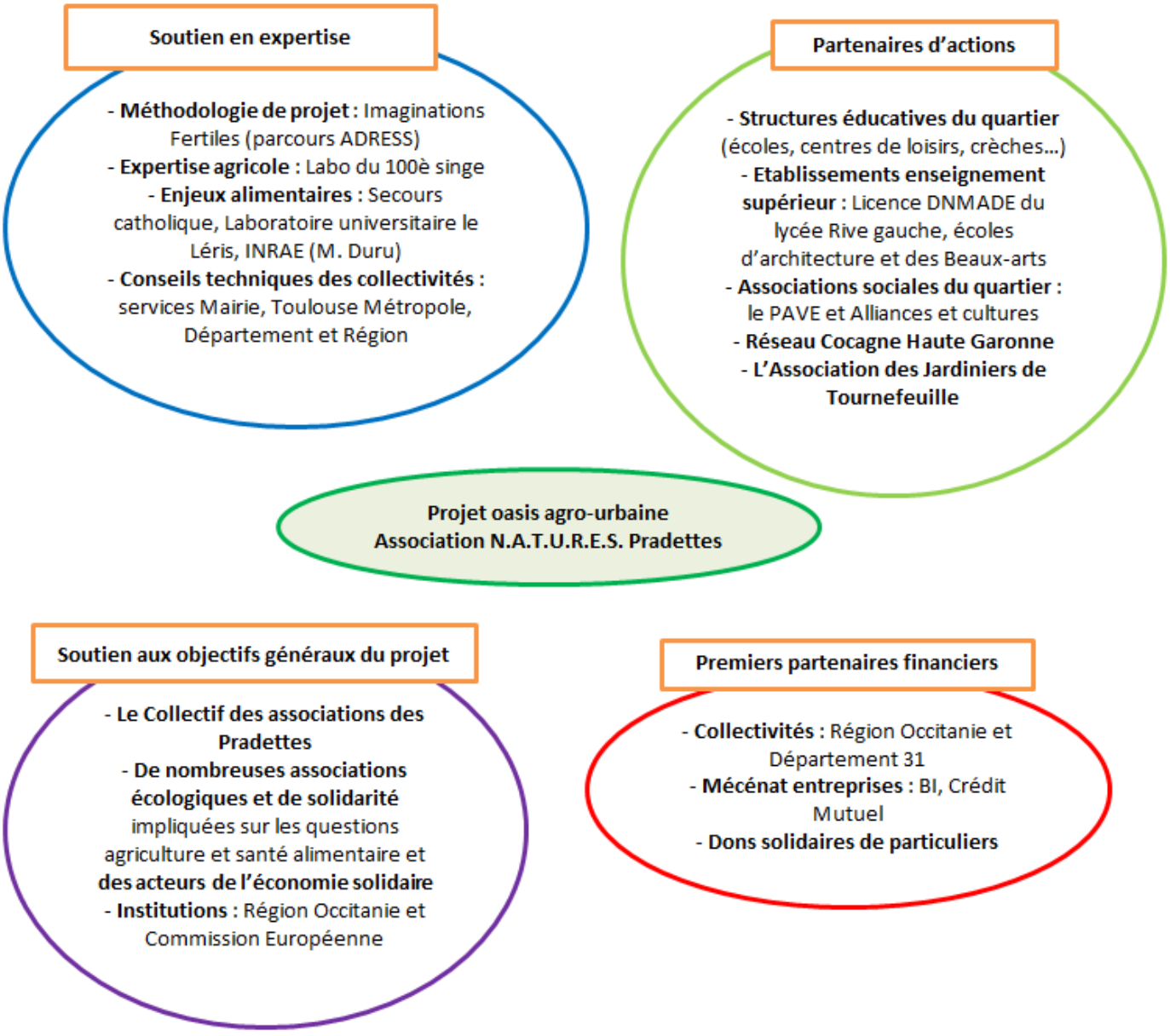

Le soutien de nombreuses associations et de scientifiques

"Des projets comme la ferme urbaine des Pradettes on aimerait en voir fleurir dans toutes les villes. Grâce à une mobilisation citoyenne exemplaire, ce projet aux multiples facettes donne de la cohérence à tout un quartier, promeut les échanges et la santé environnementale, minimise de nombreux impacts liés au réchauffement climatique. C'est le meilleur moyen pour tous les citoyens de s'approprier leur lieu de vie, de rendre la ville tout simplemnt plus vivable.

Comment ne pas plébisciter un tel projet dont beaucoup s'enorgueilliraient ?"

Cécile Argentin, présidente

" Dans cette mobilisation pour la création d'une ferme urbaine, les habitants du quartier des Pradettes, à Toulouse défendent quelque chose qui a du sens pour eux, dans leur quotidien et dans leur environnement immédiat. Ce n'est pas un combat idéologique. Au Secours catholique, cela rejoint l'idée de changement social local que l'on promeut et qui vise une amélioration durable de la situation des habitants d'un territoire.../..."

Nicolas Séné, chargé d'animation au département "Territoires et développement social"

Si le projet trouve une forte adhésion auprès des habitant.e.s du quartier des Pradettes, une trentaine d'associations engagées sur les champs de la transition écologique, de l'économie solidaire et de la solidarité ont témoigné de leur soutien au projet et certaines se sont déjà engagées.

Des scientifiques également, comme Michel Duru, directeur de recherche à l'INRAE, soutiennent le projet pour son adéquation à des enjeux climatiques et sanitaires actuels.

Dans un contexte de double crise, climatique et sanitaire, l'alimentation joue un rôle crucial et ambivalent. Lorsque éloignée des recommandations, elle contribue fortement au dérèglement climatique, augmente le risque de développer des maladies chroniques et nous fragilise par rapport aux maladies infectieuses. A l'inverse, lorsqu'elle est bien équilibrée, l'alimentation est vertueuse pour la planète et notre santé.
A ce jour, l'alimentation des français n'est en moyenne ni bonne pour le climat (il faudrait diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre pour respecter l'accord de Paris), ni pour la santé (le diabète et l'obésité par exemple, augmentent pour toutes les classes d'âge).
L'information au plus près des citoyens est un levier incontournable pour entrainer un changement dans les pratiques alimentaires. A cet effet, il importe de combiner plusieurs moyens proches des lieux de vie : jardin pédagogique, jardin partagé, paniers solidaires, microferme....

Michel Duru, directeur de recherche (agroécologie, innovations et territoires, INRAE Toulouse

5. Perspectives

Une nouvelle phase expérimentale de 3 années du projet d'oasis agro-urbaine construite pour l'expérimentation de la production maraîchère nous semble la façon la plus pragmatique et durable d'implanter un projet viable de ferme urbaine.

Du fait des contraintes qui pèsent sur l'accès au foncier sur le territoire de Toulouse, de l'ampleur et de la nouveauté de ce type de projet d'agriculture urbaine et pour l'intérêt de l'ensemble des parties concernées, il est apparu, au terme de l'étude de faisabilité, qu'une poursuite de l'expérimentation avec une phase-test de 3 années s'avère pertinente avant de s'engager sur une installation durable du projet.

Cette nouvelle phase de l'expérimentation permet de :

- **ne pas demander immédiatement une mobilisation durable du foncier**, condition-clé à terme pour la viabilité de l'activité des maraîchers,
- **vérifier et adapter le modèle de ferme maraîchère retenu à ce jour**,
- **identifier plus finement les profils des futurs maraîcher.ères** qui souhaiteraient s'installer de manière durable dans un second temps avec les spécificités du projet,
- **consolider les autres pôles du projet** d'oasis agro-urbaine et leurs interactions,
- **vérifier les impacts positifs escomptés sur les habitant.es des Pradettes**,
- et **trouver les modalités d'organisation pérenne** au niveau de l'association N.A.T.U.R.E.S. et des partenariats développés ou à développer.

5.1 - Expérimenter le modèle de ferme urbaine sur 3 ans

Pour permettre l'expérimentation de la ferme maraîchère nous mobilisons un dispositif des plus adaptés et créé dans les années 2000 : "l'espace-test-agricole".

"Les espaces-tests permettent à des porteurs de projet agricole, pour la plupart Non-Issus du Monde Agricole (NIMA), d'expérimenter leur future installation dans un contexte sécurisant".

63

Il existe aujourd'hui 63 espaces-test agricoles en fonctionnement en France et membre du Réseau National des Espaces-Tests Agricoles (RENETA), **5 sur la Région Occitanie et 1 sur le département de la Haute-Garonne, l'espace-test agricole en archipel du Centième Singe labellisé par la Région.**

L'espace test agricole travaille en collaboration étroite avec les communes et les EPCI (communautés d'agglomérations, métropole ou intercommunalités) et les acteurs de la transition agricole.

À ce jour l'espace-test agricole du Centième Singe porte l'activité de 10 maraîchers/maraîchères et accompagne à l'installation de 32 nouveaux maraîchers/maraîchères sur le territoire de la métropole toulousaine.

Il mobilise, comme tous les espaces-tests agricoles, le test d'activité agricole. Il s'agit d'une période pouvant atteindre 3 années maximum pour une même personne, encadrée légalement par le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE, contrat officiel de la reconversion professionnelle) qui permet à des aspirants agriculteur.trices d'entrer en production tout en étant accompagnés sur toute la durée de cette période. Ces personnes ne sont pas encore juridiquement des agriculteur.trices mais exercent leur activité à travers la structure incubatrice de l'espace-test.

Un cadre sécurisant permettant de tester le projet et de professionnaliser de futurs maraîcher.res

Le test d'activité agricole s'inscrit dans un parcours de création progressive d'activité.

- Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même.

- Il se déroule dans un cadre sécurisant via le contrat CAPE et la mise à disposition de l'outil de production jusqu'à 3 années, qui permet d'éviter le poids des premiers investissements, de commencer à produire et commercialiser, tout en bénéficiant d'un cadre juridique et social, et d'être accompagné dans sa professionnalisation.

Dans notre cas, **la première période de 3 ans de mobilisation du dispositif de l'espace-test permettra d'évaluer la viabilité de la ferme maraichère aux Pradettes.**

La seconde période de 3 ans en espace test agricole viendra consolider le projet professionnel de reconversion s'assurant ainsi d'avoir **deux maraîcher.ères en capacité de s'installer de façon durable.**

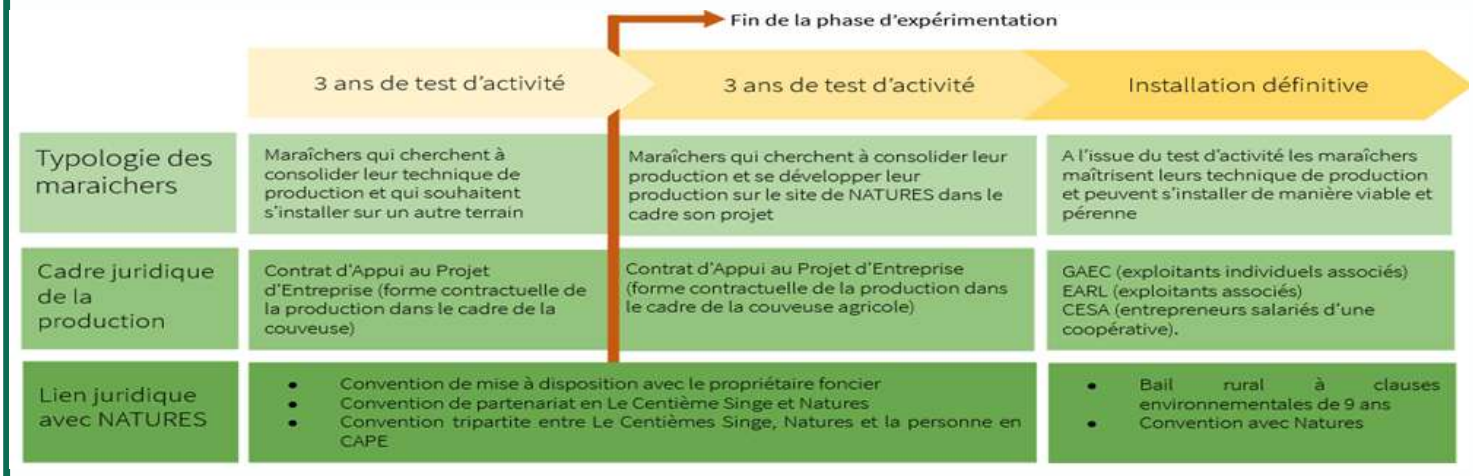

Schéma présenté page 35 dans le rapport annexé du Labo du 100è Singe

L'espace-test agricole du Centième Singe propose et encadre:

- **La couveuse** qui porte socialement, administrativement et comptablement le porteur de projet agricole via la contractualisation d'un CAPE,
- **Le suivi et l'accompagnement** de la personne tout au long de son test, suivant ses besoins et les difficultés qu'elle rencontre étape par étape.

L'espace-test agricole du Centième Singe fait intervenir dans son parcours pédagogique de nombreux acteurs de la transition agricole: Adear (accompagnement à la structuration), France Active (financement), AudiES (accompagnement juridique et comptable), MSA (volet social)..., qui interviennent à différentes étapes du parcours du porteur de projet et l'insèrent dans un écosystème agricole favorisant le soutien, la mutualisation et le pair-à-pair.

Un réseau de porteurs de projet qualifiés

Le Centième Singe anime une communauté de 100 porteurs de projet qualifiés, qui réunissent les critères suivants : reconversion effective dans le domaine agricole (au chômage ou en travail à mi-temps) depuis au moins un an, en recherche de foncier et d'accompagnement, avec une formation professionnelle de type BPREA, CAP... et/ou une expérience conséquente sur différentes exploitations.

Ce réseau de porteurs de projet est adossé à un réseau solide de partenaires de la transition agricole, de collectivités et d'agriculteurs, agricultrices du territoire.

Un rapport au foncier progressif

Durant les trois années de test d'activité lié au Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) **la structure exploitante agricole est l'espace - test agricole du Centième Singe** (le futur agriculteur n'ayant pas encore d'entité juridique et utilisant le Siret de la couveuse). Ainsi le propriétaire foncier réalise une simple convention de mise à disposition (CMD) de trois années, adossé à une convention de partenariat (qui permet de mobiliser le dispositif de test d'activité du Centième Singe).
Ce rapport au foncier est très sécurisant pour le propriétaire foncier qui ne s'engage vis-à-vis de l'agriculteur qu'une fois sa viabilité avérée à l'issue des trois années.

Pendant la phase d'expérimentation et la mobilisation de l'espace-test agricole du Centième Singe, c'est l'espace-test, chef d'exploitation agricole, qui porte l'activité de production et relève des contraintes du secteur agricole.

5.2 - La proposition d'implantation globale de l'oasis agro-urbaine

Un projet en harmonie avec les aménagements déjà actés sur la friche de Bordeblanche

En intégrant les projets d'aménagement déjà actés sur la friche de Bordeblanche:

- construction d'une résidence intergénérationnelle ouverte sur son environnement et dont le permis de construire a été accordé à Patrimoine,
- aménagement du jardin partagé,
- le projet de centre socio culturel,

nous proposons d'installer les deux autres pôles du projet d'oasis agro-urbaine:

- la ferme maraîchère sur environ 10 000 m2 sur la zone nord de la friche,
- le jardin pédagogique sur une surface d'environ 700 m2 située entre la ferme maraîchère et le jardin partagé afin de faire la liaison entre les 3 pôles du projet.

Voir plan ci-dessous.

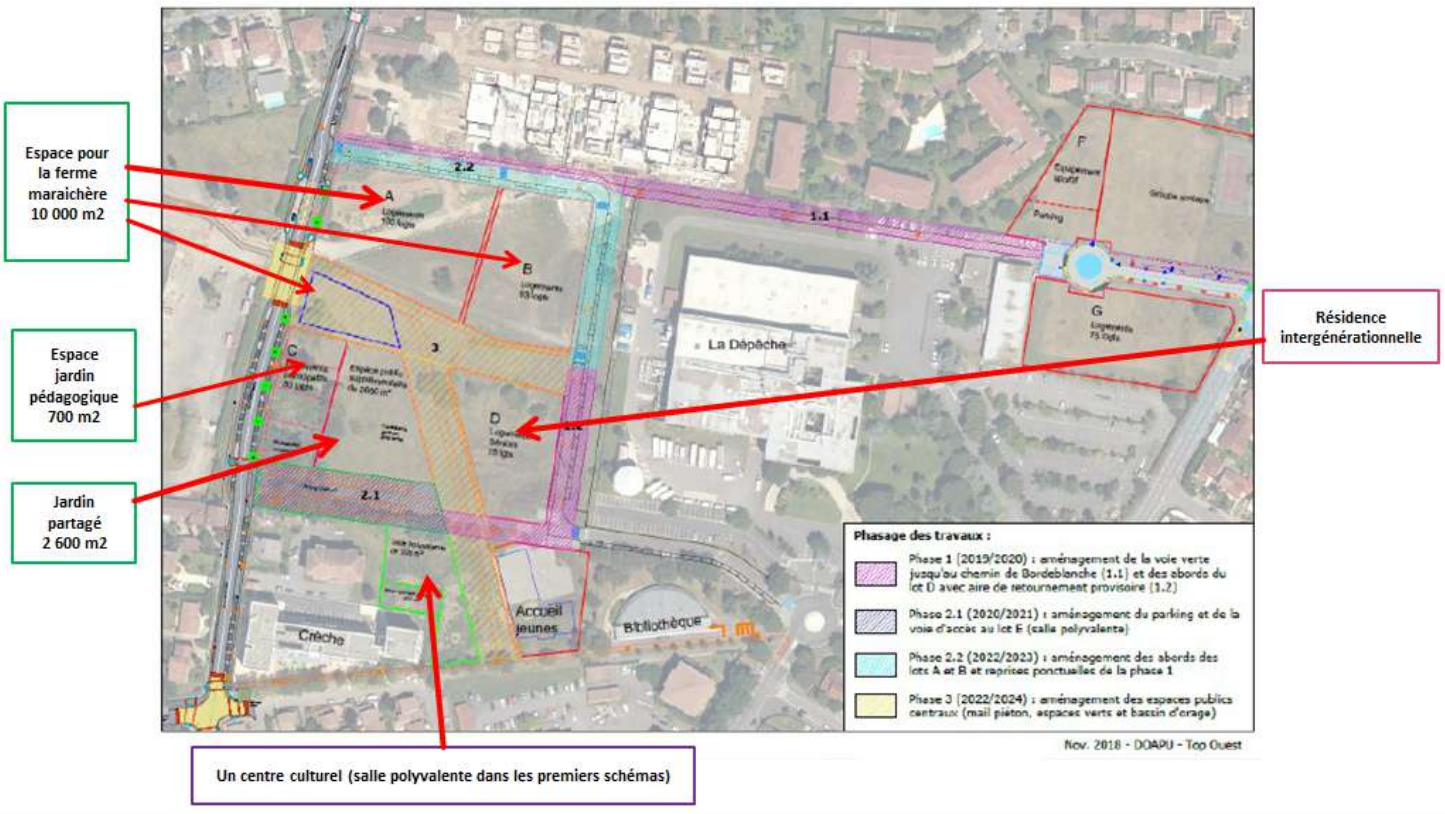

5.3 - Modalité de contractualisation pour le terrain

Durant la phase test de 3 ans, nous sollicitons auprès de la Mairie une mise à disposition temporaire du terrain pour la ferme maraîchère et le jardin pédagogique.

Comme indiqué page 23 dans le rapport du Centième Singe, il existe quatre types de conventionnement permettant aux agriculteurs de justifier d'un rapport à la terre:

- **Convention de mise à disposition** : Convention d'autorisation à titre gracieux d'utilisation d'un bien.
- **Bail rural** : Selon l'article L. 411-1 du Code rural et de la pêche maritime, un bail rural est un contrat qui légifère « la mise à disposition, à titre onéreux, d'un bien à usage agricole, en vue de l'exploiter pour y exercer une activité agricole ».
- **Bail rural environnemental** : Selon l'article L. 411-27. Mesure mise en place en 2006 qui repose sur les principes du bail rural classique et qui y ajoute des perspectives écologiques.
- **Bail emphytéotique** : Selon les articles L.451-1 à L.451-13, c'est un bail de longue durée, d'au moins 18 ans et d'au plus 99 ans.

Pour la phase test de 3 ans, le premier type de conventionnement est le seul adapté car il permet une mise à disposition sur une période courte.

En fonction des résultats obtenus durant les 3 années de test et de l'impact du projet, une phase plus durable pourra être mise en oeuvre dont plusieurs scénarios ont été étudiés avec le Centième Singe et le cabinet de juristes "Légicoop" (voir pages 24 à 27 du rapport du Centième Singe).

5.4 - Le modèle de ferme maraîchère

Un modèle de production maraîchère bio-intensif

Notre étude d'une trentaine d'expériences d'agriculture urbaine nous a permis de constater que ces nouvelles pratiques culturales émergentes permettaient d'augmenter considérablement les rendements et la valeur ajoutée des productions maraîchères en comparaison aux systèmes conventionnels et biologiques classiques. Le modèle de production proposé par le Centième Singe s'inscrit dans ce mouvement.

Les 5 principes directeurs du projet de la ferme maraîchère décrits par le Centième Singe dans leur document annexé sont les suivants:

- Augmentation du potentiel agronomique par unité de surface,
- Résilience du système via la mise en place d'un système mixte entre productions végétales annuelles et pérennes,
- Résilience du système par la diversification des espèces, des variétés et la reproductibilité des semences cultivées,
- Optimisation de l'usage de la surface,
- Amélioration de l'accessibilité aux légumes et fruits biologiques des habitant.es des Pradettes.

Le Centième Singe qualifie leur modèle de production "d'intensification agroécologique".

Ce type de système de production vise à rationaliser :

- Les coûts de production,
- le temps de travail,
- l'usage de l'espace,

et à optimiser :

- la valeur ajoutée par unité de surface,
- la valeur ajoutée par heure travaillée,
- les services rendus par la biodiversité,
- les rendements par la mise en œuvre de pratiques biologiques efficientes.

Optimisation des surfaces cultivées à la ferme "PermaG'Rennes"

L'agencement envisageable des diverses unités fonctionnelles de la ferme maraîchère

Une surface de 9 500 m² est dédiée au fonctionnement de la ferme urbaine agroécologique des Pradettes.

L'aménagement de la ferme est pensé de manière à ce que l'ensemble des unités fonctionnelles nécessaires au bon fonctionnement de la ferme (espaces bâtis et serres de production) s'insèrent au mieux dans le paysage local. Les aménagements écologiques (haies diversifiées fruitières locales) et les espaces de circulation sont aussi pensés de manière à attiser la curiosité du public et constituer des supports de sensibilisation et d'éducation.

Voir pages 3 et 4 du document annexé du Centième Singe

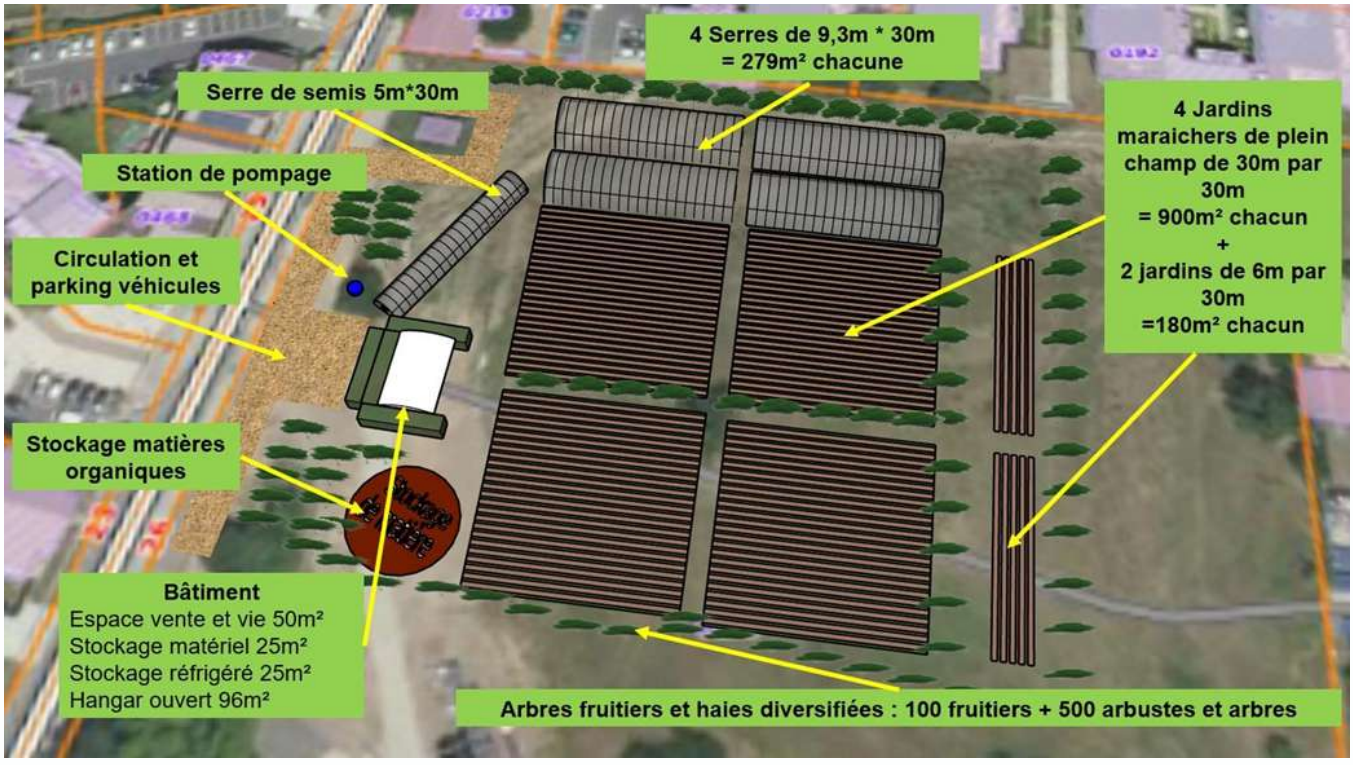

Plan réalisé par le Labo du 100è Singe et présenté dans leur rapport annexé de février 2022

Des modalités de commercialisation mixtes

La ferme maraîchère développera un modèle de commercialisation mêlant des modalités assez “classiques” et une modalité "solidaire" encore peu développée à ce jour, mais qui pourrait bien servir de référence pour d’autres expériences à venir.

Deux canaux de commercialisation

Ainsi, les légumes et fruits issus de la ferme sont commercialisés par deux canaux principaux :

- **des paniers pré-commandés** : certains à tarif plein, d’autres à tarif réduit dits “paniers solidaires” dont le principe de fonctionnement est détaillé dans le chapitre 3 du présent rapport.
- **en vente directe** : un marché à la ferme a lieu au moins une fois par semaine.

Les surplus invendus via ces circuits seront proposés aux commerçants locaux divers types restaurateurs et détaillants.

Pour la vente directe, un espace d’accueil du public et de vente est prévu au sein du bâtiment présenté sur le plan d’aménagement. Bien en vue, en bordure du chemin de Bordeblanche et accessible à pied, les ventes directes réalisées lors du marché à la ferme hebdomadaire permettront de réaliser plus de la moitié du chiffre d’affaire annuel.

Un système solidaire à promouvoir

Le principe de paniers à tarif solidaire proposé dans le projet ne fait pas “peser la charge de la solidarité” sur les producteurs, mais répartit celle-ci entre les habitants consommateurs des produits **de la ferme.**

Il constitue un système viable et équitable qui pourra servir de référence au niveau métropole et national, en particulier dans le cadre du programme national "*Territoires à vivres*" (cité chapitre 1.3).

L’objectif de commercialisation posé à ce jour via ce circuit de commercialisation est de 60 paniers à 11 euros par semaine pendant 42 semaines par an (les autres semaines représentent les creux de production entre fin janvier et mi-avril). Cela représente donc chaque semaine 20 paniers à tarif solidaire directement proposés aux foyers à faibles revenus des Pradettes, donc 840 paniers solidaires sur une année.

Au regard des premiers résultats du dispositif de paniers solidaires expérimentés depuis fin 2021, nous estimons, avec le Centième Singe, cet objectif de 60 paniers pleinement atteignable, voire dépassable une fois les troisième et quatrième serres installées et l’arrivée des premiers fruits directement produits sur place par les 100 arbres fruitiers au bout de 5 années.

Prévisionnel d'activité de la ferme maraîchère

Un prévisionnel d'activité prudent

Afin d'atteindre les objectifs de commercialisation, les deux maraîcher.es en test d'activité suivront un plan de culture calibré par le Centième Singe qui s'appuie sur des références technico-économiques et des outils de planification qui ont fait leurs preuves par l'expérience de nombreux maraîchers français.

Le Centième Singe a établi un prévisionnel d'activité prudent, qui ne prévoit pas l'intégration de successions de cultures sur un même espace au cours de la saison ni l'intégration des possibilités d'associations de cultures sur un même espace au même moment. Ce prévisionnel d'activité donne déjà à voir le potentiel de production effectif sur les surfaces cultivables disponibles.

Les surfaces étudiées dans ce prévisionnel d'activité sont les suivantes :

- **3 960 m² de cultures de plein champ**, sans compter les espaces de circulation entre les jardins soient 4 jardins de 900m² (25 planches de culture par jardin) et 2 jardins de 180m² (5 planches de culture par jardin)

- **558 m² de cultures sous 2 premières serres**. Le Centième Singe n'a pas intégré dans ce premier prévisionnel les 2 serres supplémentaires qui seront installées lorsque les maraicher.es s'installeront à l'issue de la phase d'expérimentation.

- **150 m² d'espace de pépinière de production de plan de légumes**.

Chiffre d'affaire estimé
59 246 €

Nombre de planches
Plein champs
106

Nombre de planches
Sous abris
11,67

Nombre de variétés
13

Espèce	Variétés	Nb. tt. pl. ...	Rendeme...	CA total (...	Nb. pl. P...	Rdmt PC (...	CA PC (C...	Nb. pl. SA...	Rdmt SA (...	CA SA (C...
Aubergine	1	2,5	187,5	1 031,25 €	0	0	0 €	2,5	187,5	1 031,25 €
Carotte	1	10	2 400	6 000 €	10	2 400	6 000 €	0	0	0 €
Chou pommé	1	10	660	1 980 €	10	660	1 980 €	0	0	0 €
Courge	1	15	1 350	3 375 €	15	1 350	3 375 €	0	0	0 €
Courgette	1	10	540	2 970 €	10	540	2 970 €	0	0	0 €
Haricot	1	15	450	4 050 €	15	450	4 050 €	0	0	0 €
Laitue	1	11	2 970	2 970 €	11	2 970	2 970 €	0	0	0 €
Ognon	1	5	330	825 €	5	330	825 €	0	0	0 €
Oignon Botte	1	5	3 600	9 000 €	5	3 600	9 000 €	0	0	0 €
Poivron	1	3,33	140	840 €	0	0	0 €	3,33	140	840 €
Pomme de terre prime...	2	25	1 755	7 830 €	25	1 755	7 830 €	0	0	0 €
Tomate	1	5,83	3 675	18 375 €	0	0	0 €	5,83	3 675	18 375 €

Ainsi, sans les deux serres supplémentaires à venir, le prévisionnel de production donne un potentiel de **chiffre d'affaires annuel de près de 60 000 euros** (cf. page 8 document annexé du Centième Singe).

Une activité économique viable pour deux maraîcher.ères

L'ensemble des projections économiques présentées par le Centième Singe correspondent à la production réalisable une fois les premières années d'installation passées.

Ce chiffre d'affaires envisagé entre 50 000 et 60 000€, en fonction notamment des choix de légumes produits, des prix de vente définis, des circuits de commercialisation et des modalités de production effectivement mises en œuvre permet donc de générer deux nouveaux emplois à temps plein, rémunérés au-dessus du SMIC.

Sur une surface identique, 10 000 m2, la ferme urbaine du Bois du château à Lorient emploie deux maraîchères

Estimation de la rémunération possible des maraîcher.ères à partir des charges et recettes prévisionnelles
(Cf. page 9 du document annexé du Centième Singe)

Recettes prévisionnelles fourchette basse HT = 50000×0,945 = 47 250€

Recettes prévisionnelles fourchette haute HT = 60000×0,945 = 56 700€

Charges d'activité prévisionnelles fourchette basse HT
= 18000×0,8 = 14 400€

Charges d'activité prévisionnelles fourchette haute HT
= 20000×0,8 = 16 000€

Résultat net disponible
fourchette haute = 56700 – 14400 = 42 300€

Résultat net disponible fourchette basse = 47250 - 16000 = 31 250€

Rémunération possible par maraicher.ère
Fourchette basse :
31 250 / 2 = 15 625€ / an
= 1 302€ / mois

Fourchette haute :
42 300 / 2 = 21 150€ / an
= 1 762,5€ / mois

Des investissements financés par la Région

Les coûts d'installation seront pris en charge avec la subvention de 150 000 €, dont 135 000€ pour investissement, attribuée à l'association N.A.T.U.R.E.S. par la Région Occitanie suite au résultat du concours "*Ma solution pour le climat*".

Un prévisionnel d'investissement réalisé par le Centième Singe a permis de vérifier que la subvention de la Région permettait de financer la quasi-totalité des installations nécessaires (cf. pages 10 et 11 du document annexé du Centième Singe).

Comme le précise dans son rapport le Centième Singe, les investissements à l'installation pèseront ainsi bien moins sur les charges que pour des maraîchers s'installant dans d'autres conditions, ce qui est **un atout incontestable favorisant la pérennité et la viabilité économique de la future exploitation.**

BUDGET INVESTISSEMENT association N.A.T.U.R.E.S Pradettes	
Description	**Montants**
Travaux	**11 500**
Irrigation : pompage et réseaux	11 500
Matériel / équipement	**123 500**
Serres de production, de semi et de stockage	25 000
Outils de production maraichère mécanisés	13 000
Bâtiments agricoles, bâtiments de vie, cabanons, raccordements réseaux et aménagements extérieurs	64 280
Outils manuels d'entretien, jardinage, semis, récolte, pesée, conditionnement, bricolage	8 200
Haies diversifiées locales, arbres fruitiers	4 020
Intrants (compost, BRF...) et autres fournitures (bâches, toiles tissées, vis....)	2 000
Clôtures, portails	7 000
Sous total investissement	**135 000**
Autres dépenses de fonctionnement	**15 000**
Prestations (étude et conseil – ateliers techniques...)	15 000
Total dépenses financées par la Région	**150 000 €**

6. Gouvernance et mise en œuvre du projet

6.1 - Une gouvernance en évolution

L'association N.A.T.U.R.E.S. regroupe un ensemble de citoyens et citoyennes habitant très majoritairement le quartier des Pradettes.

Depuis plus d'un an, l'association a bénéficié d'un accompagnement à la création d'activité dans le cadre du parcours ADRESS financé par Toulouse Métropole et porté par le Mouvement Associatif.

Pour des raisons de compétences techniques et de modèle économique, l'association N.A.T.U.R.E.S. ne souhaite pas elle-même porter la mise en œuvre de l'ensemble des différents volets du projet et a souhaité s'associer à des partenaires opérationnels: Les Jardins de Cocagne et l'association Le PAVE pour le dispositif des paniers solidaires et l'espace-test du Centième Singe pour la partie ferme maraîchère.

L'association N.A.T.U.R.E.S. a également mis en œuvre de nombreux partenariats (Cf. chapitre 4) et d'autres vont se développer.

A l'exception du recrutement d'un service civique depuis septembre 2021, l'association N.A.T.U.R.E.S. fonctionne avec ses seules ressources bénévoles (plusieurs milliers d'heures annuelles).
Les structures professionnelles qui nous accompagnent nous interrogent sur la viabilité à long terme d'une gestion exclusivement bénévole de la coordination et l'animation d'un projet en devenir de cette envergure.

Une réflexion et des premières démarches ont été tout récemment engagées et une projection budgétaire sur 3 ans permet d'envisager la création d'un poste d'animation-coordination du projet soit en autonomie, soit en emploi partagé avec une autre structure.

Une prévision budgétaire à trois ans

CHARGES	2021	2022	2023	2024	PRODUITS	2021	2022	2023	2024
Achats	**8 412**	**31 088**	**20 280**	**18 940**	**Participations**	**1 510**	**3 184**	**7 320**	**9 660**
Prestations	5 876	21 200	10 000	7 000	Adhésions (11)	800	800	800	800
Alimentation	112	900	500	500	Dons	220	200	4 000	5 500
Paniers solidaires hebdomadaires	1 395	5 616	6 480	8 640	Part payée bénéficiaires paniers solidaires	490	2 184	2 520	3360
Matériel pour activités	898	3 250	3 000	2 500					
Fournitures adm et informatiques	131	120	300	300	**Subventions**	**9 800**	**31 700**	**36 500**	**42 500**
Services externes	**1 213**	**510**	**650**	**650**				3 000	5 000
Location matériel, cession film	1 086	400	500	500	***Sous-total Etat***			***3 000***	***5 000***
Assurance	47	110	150	150	CD31 subv Fct	500	500	500	500
Autres	80				CD31 AAP circuits courts	4 800	10 200	10 000	10 000
Autres services externes	**287**	**1 546**	**1 150**	**830**	Région		15 000	15 000	17 000
Publicité, communication	200	1 463	1 065	743					
Frais postaux et informatiques	36	40	40	40	***Sous total collectivités territoriales***	***5 300***	***25 700***	***25 500***	***27 500***
Services bancaires	41	43	45	47					
Autres	10								
Autres charges de gestion courante	**211**	**240**	**240**	**240**	***Sous total mécénat d'entreprise et fondations***	***4 500***	***6 000***	***8 000***	***10 000***
Adhésions	211	240	240	240					
Charges de personnel	**430**	**1 500**	**21 500**	**31 500**	***Sous total Union Européenne***				
Service civique	430	1 500	1 500	1 500					
Poste d'animation coordination			20 000	30 000					
Charges financières					**Autres produits**	**507**			
TOTAL	**10 553**	**34 884**	**43 820**	**52 160**	**TOTAL**	**11 817**	**34 884**	**43 820**	**52 160**

La phase test pour faire évoluer la gouvernance

La phase de test de 3 ans proposée dans ce dossier vise aussi à consolider la structure de gouvernance au niveau :

- de ses ressources humaines (bénévolat, emploi salarié, services civiques),
- des modalités de coopération entre les 3 pôles et entités du projet global (convention de partenariat, charte d'engagement…),
- des partenaires impliqués (évolution des statuts de l'association avec la création de collèges pour les personnes morales partenaires ou transformation des statuts vers une autre forme juridique).

6.2 - Calendrier prévisionnel

DESCRIPTION DU TRAVAIL	ECHÉANCES
PHASE 1	
Présentation du dossier au Maire de Toulouse	8 avril 2022
PHASE 2	
Etude des conditions de mise en oeuvre de la phase test de 3 ans	Avril - août 2022
PHASE 3	
Démarrage de l'espace test agricole	Septembre 2022

Ce calendrier prévisionnel est bien évidemment dépendant des exigences liées à l'étude de la mise en oeuvre de l'espace test agricole

La chaine Youtube de N.A.T.U.R.E.S. témoigne de la densité de l'activité au cours des 2 ans passés

Mini serres aux Pradettes

49 vues • il y a 1 jour

Fabrication Chapeau Tuto 2 pour la marche festive du 2...

37 vues • il y a 3 semaines

Fabrication Chapeau Tuto 1 pour la marche festive du 2...

73 vues • il y a 3 semaines

Paniers solidaires aux Pradettes

145 vues • il y a 1 mois

Paniers solidaires aux Pradettes

113 vues • il y a 1 mois

Jardin pédagogique éphémère Chap 4

97 vues • il y a 2 mois

Le jardin pédagogique éphémère et les écoles cha...

123 vues • il y a 2 mois

Jardin pédagogique éphémère chap 3

68 vues • il y a 2 mois

Jardin pédagogique éphémère chap 2

58 vues • il y a 2 mois

Jardin pédagogique éphémère chap 1

55 vues • il y a 2 mois

Fête des familles aux Pradettes et relever le défi...

60 vues • il y a 4 mois

Plante ton slip, le retour

59 vues • il y a 9 mois

Troc de plants

59 vues • il y a 10 mois

Pause Dej à Bordeblanche

62 vues • il y a 11 mois

Plante ton slip à Bordeblanche

40 vues • il y a 11 mois

Nurserie de graines

45 vues • il y a 11 mois

Plante ton slip

119 vues • il y a 11 mois

Merci à vous pour les Pradettes et la planète

78 vues • il y a 1 an

Micro ferme collective, écologique et éducative au...

204 vues • il y a 1 an

Interview Amandine Monteil association Cocagne...

86 vues • il y a 1 an

Interview Ambre Citrino association Partageons les...

21 vues • il y a 1 an

Interview Camille Dumat présidente Réseau Agriville

20 vues • il y a 1 an

Interview Florenc Flies association Pro Portion

6 vues • il y a 1 an

Interview Jean Jacques Bolzan adjoint au maire de...

33 vues • il y a 1 an

Interview Léonard Granjon association Nature Halal

68 vues • il y a 1 an

Interview Michel Duru directeur de recherche à...

12 vues • il y a 1 an

Interview Pascal Desjours association Alternatiba...

16 vues • il y a 1 an

Interview Sophie Mercier association Natures...

42 vues • il y a 1 an

Interview Thomas Guilpain stand Toulouse Métropole

17 vues • il y a 1 an

Interview Philippe Lebailly association Natures...

40 vues • il y a 1 an

FILM MES PRADETTES D HIER A AUJOURD HUI

101 vues • il y a 1 an

Village Alternatiba aux Pradettes à Toulouse - Bien...

308 vues • il y a 1 an

Projet de Bordeblanche vu par le Collectif des...

177 vues • il y a 1 an

Contacts: ca.natures.pradettes@laposte.fr et www.natures-pradettes.org